



Règlement particulier

Tournoi Jeunes & Vétérans du CVB86 Dimanche 28 Janvier 2018

N° Autorisation :

1. Le présent règlement sera affiché dans le gymnase.
2. Le tournoi se déroulera selon les règles de la BWF et de la FFBaD.
3. Toute participation au tournoi implique l'acceptation de ce présent règlement.
4. Le tournoi est placé sous l'autorité des Juges Arbitre, Mr Olivier NOC et Mr Emmanuel PORCHERON. Ils prendront la décision finale concernant toute requête faite par un joueur ou par un dirigeant de club. Ils trancheront tout différend entre joueurs, arbitres et comité d'organisation sur les règles et règlements. Leurs décisions seront sans appel.
5. Seuls auront accès au plateau de jeu, les joueurs devant disputer leur match, les membres du Comité d'Organisation, le juge arbitre, et deux conseillers par équipe (ou par joueur) et par match.
6. Ce tournoi national est ouvert aux séries Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors en SH et SD et aux Vétérans DH et DD dans les séries NC, P, D et R.
7. Pour les séries Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors, chaque jeune ne pourra s'inscrire que dans sa catégorie ou la catégorie immédiatement supérieure.
8. Pour la catégorie poussin, les terrains seront adaptés suivant les directives de la FFBaD : filet à 1.40m et couloir du fond non utilisé.
9. Les tableaux se joueront en poules avec deux sortants par poule puis en élimination directe. Les poules de 4 et 5 seront privilégiées, les poules de 3 seront l'exception.
10. Les frais d'engagements sont fixés à 12 euros
11. Le nombre maximum de matchs sera de 220.
12. La date limite d'inscription est fixée au vendredi 19 janvier 2018 (date de réception). Le tirage au sort aura lieu le dimanche 21 Janvier 2018, avec comme outil, le logiciel BadPlus. Le jour J, ce même logiciel sera utilisé pour la gestion du tournoi.
13. Les inscriptions étant limitées, elles seront traitées par ordre d'arrivée.
14. Tout joueur inscrit à un tournoi s'engage à y participer. En cas d'impossibilité, le joueur est tenu de fournir un justificatif :
 - ✓ par envoi à l'organisateur avant la date du tournoi
 - ✓ ou au juge arbitre le jour du tournoi
 - ✓ ou par envoi au siège de la ligue organisatrice (Nouvelle Aquitaine) dans les 5 jours qui suivent la date du tournoi.

Le vendredi suivant le tournoi, si le justificatif n'est pas fourni, la sanction sera appliquée par la commission appropriée. Il ne sera pas fait de rappel.
15. Les joueurs disposent de 3 minutes d'échauffement à l'appel de leur match.
16. Tout joueur désirant s'absenter de la salle devra le faire avec l'accord du juge arbitre.
17. Tout joueur non présent 10 minutes après l'appel de son nom sera déclaré forfait.
18. Le temps de repos minimum entre chaque match sera de 20 minutes.
19. Les joueurs devront porter des tenues conformes avec le Règlement Général des Compétitions. En particulier, les surnoms, les diminutifs ou tout autre qualificatif en dehors de ceux autorisés par la FFBaD (nom du club, ville, nom du joueur) ne sont pas autorisés sur les maillots des joueurs, voir l'article 3.1.C2 du guide du badminton (qui sera affiché dans la salle)
20. Seul le représentant du club est en mesure de porter une réclamation à la table de marque.
21. Chaque participant mineur à une compétition doit être placé, explicitement et en permanence, sous la responsabilité d'un adulte responsable, connu du juge-arbitre et disposant d'une autorisation délivrée par l'autorité parentale, conformément à l'article 2.14 du Règlement Général des Compétitions. Un formulaire

désignant la personne responsable est à remplir par les parents et à donner à la table de marque le jour de la compétition.

22. Les volants officiels sont RSL GRADE3 (plumes) et Mavis 370/500 (plastiques).
23. Les volants sont à la charge des joueurs à part égale.
24. Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que toutes les affaires utiles à son match.
25. Les joueurs en série Promotion peuvent s'entendre pour l'utilisation d'un volant plumes de leur choix. En cas de désaccord, le volant plastique sera de mise.
26. Les volants touchant un obstacle au-dessus du terrain seront déclarés « faute » sauf à l'engagement où le service sera remis une seule fois.
27. Dans les catégories Jeunes, les matchs seront automatiquement arbitrés par les gagnants en phase de poule et par les perdants en phase de tableau.
Dans les catégories Vétérans, les matchs seront auto-arbitrés jusqu'à la demi-finale, puis ensuite arbitrés par des arbitres volontaires.
28. En cas de forfait après le tirage au sort des tableaux, les droits d'engagements resteront acquis au comité d'organisation (sauf cas exceptionnel).
29. Les joueurs, les entraîneurs, les officiels d'équipes et techniques ont pris connaissance du code de conduite des joueurs et du code de conduite pour les entraîneurs, officiels d'équipe et technique, voir articles 3.9 et 3.10 du guide du badminton. Ces règlements seront affichés dans le gymnase le jour du tournoi.
30. Il est interdit de fumer dans la salle.
31. Le port de chaussures de sport est obligatoire dans la surface de jeu.
32. Les joueuses et joueurs qui s'inscrivent au Tournoi acceptent d'être photographiés tout au long du tournoi, leur image pourra être publiée sur place le jour du tournoi et sur le site du club. Si vous ne désirez pas apparaître sur ces images, veuillez le faire savoir sur votre feuille d'inscription.
33. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou perte d'objets.

Tous les membres du comité d'organisation restent à votre entière disposition et vous souhaitent un agréable tournoi.

Le comité d'organisation.